

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du Lundi 17 mars 2014

Le Conseil Municipal, réuni le 20 janvier 2014, sous la présidence de M. Pierre GEIST, Maire de Westhoffen, approuve le compte rendu de la séance du Conseil du 20 janvier 2014.

Le conseil municipal accepte d'encaisser les chèques suivants :
GROUPAMA, 2.439,87 € (lampadaire rue Minck)

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2013 présentant les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1.118.816,78 €

Recettes : 2.023.659,56 €

Excédent : 904.842,78 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 1.246.726,97 €

Recettes : 608.698,62 €

Déficit : 638.028,35 €

Soit un résultat annuel de + 266.814,43 €

Vu la concordance du compte administratif 2013 avec le compte de gestion 2013 tenu par la trésorerie, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2013 – budget général.

Le conseil municipal approuve le décompte de charges des logements de l'immeuble la Poste pour l'année 2013 et décide de récupérer les frais engagés auprès des locataires.

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention d'investissement à l'association du foyer Nessmann pour la réalisation des travaux de remplacement des fenêtres et de la porte à hauteur de 15 % du montant HT des dépenses.

Le conseil municipal s'oppose au nouveau redécoupage des cantons et charge le Maire d'effectuer un recours en excès de pouvoir auprès de Conseil d'Etat au nom de la commune de Westhoffen.

Le conseil municipal décide de prolonger d'un an le contrat d'adjoint technique 2^{ème} classe non titulaire.

Le conseil municipal décide modifier la durée hebdomadaire de service des ATSEM à 26h45 à compter du 1^{er} avril 2014.

Le conseil municipal décide de recourir aux services du centre de gestion pour le récolement des archives.

Pierre STEPHAN, Adjoint au Maire informe les conseillers au sujet de l'enquête publique sur le projet de déclaration d'intérêt général relatif au programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Mossig et de ses affluents, établit un bilan de l'évolution des ventes de bois au cours des deux derniers mandats, informe les conseillers au sujet des résultats du cinémomètre selon les rues où il a été installé, informe les conseillers qu'un nettoyage de printemps aura lieu samedi 5 avril et les invite à y participer, informe les conseillers que de nouveaux tirs de nuit pour les sangliers pourront avoir lieu.

Le Maire informe les conseillers au sujet du concert de Printemps de la Musique Harmonie du 22 mars 2014 et les invite à y participer.